

Résumé du Président
du Forum consultatif des gouverneurs non régionaux
sur la Sixième augmentation générale du capital
de la Banque africaine de développement

Le Cap, le 24 février 2010

1. Les gouverneurs non régionaux de la Banque africaine de développement ont tenu une réunion de consultation sur la Sixième augmentation générale du capital le 24 février 2010 au Cap, en Afrique du Sud. Ce forum consultatif avait pour objectif : (i) d'évaluer l'état d'avancement de la Sixième augmentation générale du capital (« AGC-VI »), et (ii) de donner des orientations stratégiques sur la voie à suivre. Il a été présidé par le représentant du gouverneur pour le Portugal, M. Enrique GALAN, le Portugal étant Vice-président du Conseil des gouverneurs.
2. Dans son allocution liminaire, le Président de la Banque, le Dr Donald KABERUKA, a fait observer que la tenue du forum faisait suite aux instructions données par le Comité consultatif des gouverneurs (CCG) à sa réunion du 11 septembre 2009, demandant à la Direction d'assurer à l'AGC-VI une large consultation, au-delà des membres du comité. Le Président a également évoqué l'appui apporté à l'AGC-VI par l'Union africaine, les gouverneurs régionaux et le Comité des dix (C10).
3. Les gouverneurs non régionaux ont pris bonne note du communiqué du 12 février 2010, dans lequel les gouverneurs régionaux faisaient part de leur détermination à bâtir une institution africaine solide, de classe mondiale et bien capitalisée.
4. Après avoir examiné les propositions de la Direction exposant le contexte stratégique de l'AGC ainsi que les différents scénarios, conditions et modalités en jeu, les gouverneurs non régionaux ont noté que des arguments solides militaient en faveur de l'AGC-VI. En outre, un large consensus s'était dégagé en faveur d'une AGC substantielle, qui permette d'accroître sensiblement les volumes de prêt, notamment au secteur privé des pays à faible revenu (PFR). Les gouverneurs ont relevé qu'une telle augmentation devrait être considérée comme une grande marque de confiance pour la Banque. Ils ont noté que les modalités de l'AGC-VI devraient faciliter la participation de tous les actionnaires et, à cet égard, marqué leur soutien à des modalités de paiement différenciées pour les PFR. Ils ont salué la rapidité et la flexibilité dont la Banque avait fait montre face à la crise financière, conformément à l'appel du G20 préconisant un rôle contra-cyclique. Ils se sont félicités des actions qu'elle a entreprises afin de tirer tout le parti de la solidité de son bilan, en collaboration avec les autres partenaires au développement.
5. Les gouverneurs ont accueilli favorablement l'offre faite par le Canada et la Corée du Sud de souscrire, dans l'attente de l'AGC-VI, des actions appelables sans droits de vote et noté l'approbation y afférente du Conseil des gouverneurs, en date du 22 février 2010.
6. Les gouverneurs ont salué les progrès notables accomplis par la Banque de même que la pertinence croissante de ses activités pour le large éventail des pays membres régionaux (PMR) – pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles, notamment l'accroissement de ses prêts aux PMR, en particulier les PFR. Ils ont appelé

- la Banque à exploiter au profit des PMR la solidité combinée de ses guichets de financement et de ses facilités, conformément au modèle d'une « seule banque ».
7. Les gouverneurs ont reconnu le rôle de plus en plus actif joué par la Banque en matière de plaidoyer, son pouvoir de mobilisation et l'avantage comparatif dont elle bénéficie en tant qu'institution attachée au développement de l'Afrique.
 8. Les gouverneurs ont demandé que l'AGC-VI soit accompagnée d'une série de documents comprenant une stratégie à long terme (mettant à jour la stratégie en vigueur), un programme de réformes continues et un plan d'action. Ils ont relevé l'importance d'une gestion efficace des risques et de l'institution, et se sont félicités de la revue en cours des politiques et pratiques de gestion des risques. Ils ont insisté sur la nécessité de revoir le modèle de revenu de la Banque et de mettre en place un cadre de résultats cohérent et de grande portée, englobant l'ensemble des opérations de la Banque, y compris le programme de réformes. Par ailleurs, ils ont souligné l'importance d'une division efficace du travail avec les autres BMD, d'une meilleure gestion de la réserve des opérations de la Banque, du renforcement continu de la capacité d'exécution, et de la décentralisation.
 9. Les gouverneurs ont invité la Direction à préparer à l'intention du Conseil d'administration un document reflétant les conclusions des consultations avec les gouverneurs régionaux et non régionaux, ainsi que les discussions avec la société civile.
 10. Le Comité consultatif des gouverneurs prévoit, le 22 avril 2010 à Washington, D.C., des discussions formelles sur les propositions de l'AGC-VI, à soumettre à l'examen du Conseil des gouverneurs aux Assemblées annuelles 2010.
 11. Les gouverneurs ont exprimé leurs remerciements au gouvernement et au peuple sud-africains pour le chaleureux accueil qui leur a été réservé.